



Opération de Développement Rural

Commission Locale de Développement Rural

Séance du 25/05/2020





CLDR de Gembloux – Séance Plénière Le **25 mai 2020**, vidéoconférence combinée à du présentiel de membres à la salle du Conseil communal, Hôtel de Ville Compte-rendu réunion

Participants:

- Pour la CLDR: 23 participants / 6 membres excusés (liste des présences disponible au secrétariat de la CLDR)
- Pour la Ville de Gembloux : Emmanuel Delsaute (Echevin DR et Président de la CLDR)
- Pour l'**Administration communale** : Christine HUBERT (Agent relais communal)
- Pour la Fondation Rurale de Wallonie: Jocelyne VAN LIERDE et Simon DE PAEPE (Agents de développement)

Note : En application de la directive sur le règlement général de protection des données, les noms des membres de la CLDR ne sont plus explicitement écrits.

Copie:

- Mise en ligne sur le site internet communal
- aux membres de la CLDR
- au Collège communal de Gembloux
- à l'Administration communale de Gembloux : à la Directrice générale, à l'agent relais de l'ODR
- à l'Administration régionale DGO3 (service extérieur de Wavre)
- à la Direction de la FRW

Secrétariat : Jocelyne Van Lierde (FRW)

Annexe:

Annexe 1 – Présentation PPT FRW

Ordre du jour :

- 1. Accueil et approbation du PV de la réunion de la CLDR du 15/10/2019
- 2. Rapport annuel d'activités 2019
- 3. Avis de la CLDR sur les projets prioritaires
- 4. Infos sur le suivi du travail d'inventaire en cours dans le cadre de la création d'un réseau de mobilité douce
- 5. Infos sur le suivi du projet de recensement PPPW
- 6. Divers

1. Accueil et approbation du PV du 15/10/2019

Le président E. DELSAUTE accueille les membres et introduit la rencontre en rappelant l'ordre du jour.

Il contextualise également cette réunion qui n'a pas pu se tenir en mars vu les mesures de confinement établies dans le cadre de la crise sanitaire.

Aujourd'hui, on parle de déconfinement progressif mais à ce jour, les choses restent toutefois incertaines sur le moyen terme. Pour ne pas reporter indéfiniment la séance, une organisation adaptée à la situation a été mise en place : la majorité des membres participent en vidéoconférence et 4 personnes se trouvent dans la salle du Conseil.

Simon DE PAEPE (FRW) se charge de la gestion technique de la réunion et explique les consignes aux participants.

Le procès-verbal de la séance de la CLDR du 15 octobre 2019 est approuvé.

2. Rapport annuel d'activités 2019

Le président rappelle le processus : un rapport annuel doit être rentré au cabinet de la Ministre de la ruralité, à la Direction du développement rural et au pôle d'aménagement du territoire avant le 31 mars. Il comprend l'état d'avancement du PCDR pour l'année qui précède, le programme de travail de l'année en cours (projets à enclencher) ainsi qu'une projection à trois ans des demandes de convention envisagées (sans engagement formel de la Commune). Cette programmation est annuelle et n'est pas figée.

Au vu du contexte de la crise sanitaire, des délais supplémentaires ont été accordés pour remettre le dossier aux différentes autorités.

C. HUBERT présente l'<u>état d'avancement des 2 derniers projets du 1^{er} PCDR (2005-2015) et des 3 demandes de convention du 2^{ème} PCDR (2019-2029) :</u>

- Aménagement de la place de Beuzet : une réunion avec la direction du développement rural, le bureau d'étude, la Ville et la FRW s'est tenue fin 2019. Elle avait pour but de présenter l'avant-projet et de solliciter un avenant temporel et financier. La Direction du développement rural a introduit le dossier au cabinet qui est en attente de la signature ministérielle.
- Aménagement d'une liaison lente de Lonzée vers le centre-ville. Le marché a été notifié en décembre 2019. Au vu du contexte, les travaux ont pris du retard et ont commencé le 18 mai pour se terminer en principe fin août.
- Une coordination avec les travaux pour la nouvelle école est-elle prévue ?
 - ☐ En principe, les travaux de l'école devraient débuter avant ceux de la place. Mais des conflits entre ces 2 interventions ne devraient guère exister vu les espaces concernés.
- FP 1.01: Aménagement de la place de Sauvenière: une réunion avec la Direction du développement rural, la Ville et la FRW en juin 2019 pour introduire une demande de convention-faisabilité. Le dossier est également à la signature ministérielle.
- FP 1.09 et FP 1.10 : Installation de panneaux sur l'agriculture au fil des saisons et mise en valeur des spécificités villageoises. Même réunion en décembre 2019 et même attente pour la continuité des projets. Le DR a proposé de traiter les 2 dossiers en une seule convention qui s'élève à +/- 200 000€.

- J. VAN LIERDE expose le <u>bilan de la CLDR</u>: composition et activités de la CLDR: séances plénières et groupes de travail (voir annexe).
- ❖ Si la 3^{ème} édition du VélOrneau peut se dérouler, une date est-elle retenue ?
 - La date prévue est le 13 septembre pour autant que l'accueil dans les différents villages soit possible. Un marché a été lancé par la Ville pour réaliser une capsule vidéo de promotion de cette activité. Il est également envisagé de réaliser une autre capsule vidéo pour valoriser tout le travail mené dans le cadre de l'ODR (PCDR/CLDR).

Les membres approuvent le bilan d'activités 2019 de la CLDR.

E. DELSAUTE présente la proposition de <u>programmation des projets à mettre en œuvre pour les années 2020/2021/2022</u> (voir annexe).

Outre les 3 projets introduits en 2019 (voir ci-dessus), 2 autres dossiers pour la période 2019-2021 ont quelque peu évolué. Il s'agit de **l'aménagement de la place de Lonzée en un lieu** convivial pour lequel un groupe réunissant des habitants s'est réuni à différentes reprises ; ce qui a permis d'affiner le projet. La FP est prête à être activée.

Le 2^{ème} dossier concerne la création **d'une maison de la nature et de l'environnement.** Ce projet est transversal. Une rencontre avec le Fonctionnaire délégué de la Direction de l'aménagement du territoire a été positive. Ce dernier trouve cohérent d'implanter la future maison de la nature sur le site de l'ancien moulin.

La proposition est d'introduire des demandes de convention pour ces 2 dossiers en 2020 : le premier dans les semaines à venir et le second en fin d'année 2020.

La FP relative à la création d'une maison multiservices à Bossière est également maintenue dans la programmation trisannuelle. Une démarche devra être faite pour conclure une emphytéose avec les Œuvres du Doyenné. Ce qui ne devrait pas poser de problème vu les contacts précédents.

Deux autres fiches viendraient utilement compléter la programmation pour les 3 ans à venir : Améliorer l'attractivité du complexe nature dans et autour du Bois de Grand Leez et concevoir un

lieu de convivialité à Bothey.

La fiche relative au bois de GL est d'une plus petite ampleur budgétaire ce qui permet d'équilibrer la programmation et d'encourager cette belle dynamique citoyenne locale.

Et pour ce qui est de Bothey, le home serait intéressé à collaborer. Des contacts avec la Directrice devront avoir lieu.

- ❖ La Ville a –t-elle procédé à des ventes de biens et de matériel sur le site Récumas à Mazy (FP en lot 2 du PCDR) ? Autre information : un groupe rassemblant des habitants de Mazy va se créer pour réfléchir à l'avenir du site.
 - → Effectivement des ventes de chutes de marbre ont eu lieu afin de sécuriser le site (vols). Autre info: la Ville vient de recevoir la notification que le site a été reconnu en SAR (Site à réaménager) par la RW et est en attente des modalités pour procéder à l'assainissement et lancer un marché avec la SPAQUE. Après ces différentes démarches, la FP en lot 2 du PCDR pourra être enclenchée.
- ❖ Un membre souligne qu'un groupe de mazyciens a obtenu un subside de 5 000€ dans le cadre de l'appel à projet 'Vis mon village' et qu'il est en attente d'un contact avec la Ville pour concrétiser le projet.

- □ E. Delsaute va assurer le suivi.
- ❖ Dans le contexte que nous vivons et pour soutenir le besoin de relations et les services et activités économiques, ne serait-il pas intéressant de réfléchir à la FP relative au développement de villages connectés ?
- Qu'en est-il du projet pour Bothey. La Ville a eu un contact avec le home mais quelle implication pour les membres qui habitent le village ?
 - Le dossier est en stand-by vu le contexte et les priorités auxquelles doit faire face la directrice. Dès que possible, une rencontre sera programmée avec tous les intéressés y compris les 3 membres de la CLDR.
- Un membre fait remarquer qu'il est important que le projet de la création d'une maison multiservices à Bossière soit mis à l'agenda 2021 vu son ampleur et son rayonnement.
- ❖ La question de l'état d'avancement du projet d'aménagement de la place de Sauvenière est à nouveau posée en faisant remarquer qu'un groupe réunissant des habitants a réfléchi et a émis des propositions qui pourraient être communiquées à un bureau d'étude si ce dernier était choisi.
 - Le dossier est en attente de la signature de la Ministre. Il faut que cette étape soit franchie avant de lancer un marché public pour désigner un bureau d'étude. Et bien évidemment tout le travail réalisé au sein du groupe des villageois sera communiqué au BE.
- Des membres s'interrogent sur l'impact de la crise sanitaire sur les politiques des différents niveaux de pouvoir. Il faut s'attendre à des arbitrages et sans doute des diminutions drastiques des subsides.
 - Il est évidemment trop tôt pouvoir répondre mais on peut supposer qu'à la rentrée, les communes auront des informations. Il semble important de demander des conventions et de les proposer à géométrie variable. Un atout de la politique du développement rural est qu'elle s'inscrit dans la durée...

Le président propose de retenir pour l'année 2020 d'introduire dans les prochaines semaines une demande de convention en développement rural pour l'aménagement de la place de Lonzée et d'activer le dossier relatif à la maison de la nature et de l'environnement en fin d'année et de compléter la proposition pour 2021 et 2022 en y intégrant la réflexion sur les villages connectés.

Les membres approuvent l'ordre des priorités et l'activation des deux fiches

« L'aménagement de la place de Lonzée en un lieu de convivialité » et « La création d'une maison de la nature et de l'environnement ».

Les prochaines étapes sont la validation de la programmation par le Collège ainsi que l'envoi aux différentes autorités.

3. <u>Information sur le suivi du travail d'inventaire en cours dans le cadre de la création d'un réseau de mobilité douce</u>

Pour encadrer au mieux le travail de travail Mobilité douce et en vue de créer un réseau de mobilité douce, le Collège communal a décidé, en octobre 2019, de désigner, par marché public, un bureau spécialisé en la matière : l'asbl Tous à pied.

La mission de Tous à pied se divise en 3 phases :

- 1. Réalisation d'un inventaire des chemins et sentiers :
 - Inventaire de la situation existante de droit
 - Inventaire de la situation existante de fait
- 2. Proposition de réseaux de liaisons et d'itinéraires de déplacements des modes doux
- 3. Conception et fourniture
 - Conception et cartographie du plan de balisage
 - Description et liste des travaux à prévoir pour la réhabilitation des chemins et sentiers repris dans les itinéraires
 - Conception des supports

L'asbl ayant terminé de réaliser la cartographie filaire à partir de l'Atlas des chemins vicinaux et d'Openstreemap fin février 2020, un appel aux bénévoles désireux de s'investir dans la réalisation de cet inventaire de terrain a été lancé et présenté lors d'une réunion début mars au Foyer communal. Une septantaine de participants étaient présents à qui la méthodologie d'inventaire sur le terrain a été explicitée. Ainsi, afin de mener à bien cet inventaire, le territoire gembloutois a été divisé en 85 cadrages dont 77 utiles, ces cadrages ont été distribués parmi les bénévoles désireux de sillonner leur village ou le territoire plus globalement.

Le retour des inventaires était prévu à la fin des vacances de Pâques, mais à cause du confinement, la date a été reportée au 15 juin, à ce jour, 45 cadrages avec les infos utiles ont été réceptionnés. Il sera prochainement réfléchi à la manière de mettre en œuvre la suite (travail avec les bénévoles dont des membres de la CLDR sur carte avec les itinéraires potentiels en vue de créer un réseau pertinent).

- Le village de Beuzet a réalisé un référentiel promenades qui est en ligne : Balnam.be.
 - ☐ Ce travail sera bien évidemment pris en compte pour la création du réseau.

4. <u>Information sur le suivi de recensement du PPPW</u> (Petit Patrimoine Populaire Wallon)

La Ville a répondu à un appel à projet du Ministre du Patrimoine et a reçu un subside de 10 000€ pour procéder au recensement et à la valorisation du petit patrimoine. L'AWAP a mis en ligne des fiches qui viendront alimenter une banque de données. Ce qui permettra à l'Office du tourisme, au Cercle Art et Histoire et aux membres de la CLDR qui ont envie de s'investir de compléter un fichier Excell. La partie reportage photographique et la géolocalisation seront externalisés (appel à un bureau d'étude) afin d'avoir une même qualité de présentation. Le prestataire devra également se charger de l'encodage et de la complétion des fiches.

Pour les villages de Bothey et Mazy, l'inventaire existe pour la mobilité et le PPPW. Ce matériau sera à communiquer au bureau d'étude pour l'encodage dans la banque de données.

5. Divers

RAS

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Jocelyne VAN LIERDE & Simon DE PAEPE